



Groupe MR du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Question écrite de Mme Cassart-Mailleux, Députée
à Frédéric Daerden, Vice-Président et Ministre du Budget, de la Fonction
publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles
Enseignement
relative aux perspectives d'avenir pour l'internat de l'Air Pur de Seraing

Monsieur le Ministre,

Je vous interrogeais dernièrement lors d'une question d'actualité sur l'annonce de la fermeture de l'internat de l'Air Pur de Seraing en septembre prochain. En effet, compte tenu du succès de l'Athénée et du manque de classes, il aurait été décidé par WBE de réquisitionner les bâtiments de l'internat pour agrandir sa capacité d'accueil d'élèves.

L'internat est cependant complet – une soixantaine d'étudiants, dont 2/3 d'enfants issus d'un milieu social défavorisé ou placés par les services d'aide à la jeunesse y résident actuellement.

Lors de notre échange sur le sujet, vous m'informiez ne pas être au courant de la décision qui avait été prise par WBE concernant le reclassement de ces internes et du personnel – vous pensiez cependant que cette solution ne se ferait pas sur le site de l'Air Pur.

Monsieur le Ministre, le temps file – la période d'inscription en première secondaire est lancée et il est donc important que les parents sachent, en tout état de cause, si l'internat est effectivement fermé ou déplacé ailleurs. Il est évidemment primordial de favoriser la continuité du cursus scolaire qui a été choisi par les parents et leurs enfants.

Avez-vous eu un retour de WBE sur le sujet ? Quelles sont les solutions avancées ?

Je vous remercie.



La réponse du Ministre :

Madame la Députée,

Préalablement, rappelons l'autonomie du Pouvoir organisateur WBE.

La zone concernée est identifiée comme étant en tension démographique importante et, chaque année, ce sont près de 200 jeunes élèves qui se voient empêchés de fréquenter l'Athénée royal Air Pur par manque de places.

C'est conscient de cette situation que WBE a mené, depuis plusieurs mois, une réflexion et élaboré différentes alternatives en vue de préserver les membres du personnel et de limiter, voire d'éviter, les changements d'école des internes et permettre de préserver les fratries, et ce, pour tous les enfants en ce compris ceux relevant des services de l'Aide à la Jeunesse. Pour ce qui concerne ces derniers, des contacts avec les services dédiés ont été pris et se poursuivent.

En sa séance du 23 mars 2023, le Conseil WBE a confirmé sa volonté de délocaliser l'internat Air Pur dans les locaux de l'internat de Huy Europe, permettant d'occuper pleinement un site partiellement inoccupé, dans un périmètre estimé acceptable. Précisons que les enfants seront toujours bien accueillis par l'internat de l'Air Pur. L'établissement ne fermera pas. Il sera relocalisé dans les mêmes locaux que l'internat Huy Europe.

Il importe de vous informer par ailleurs que tout est mis en œuvre afin de garantir la qualité de l'accueil et de l'encadrement qui sont offerts par l'établissement.

Il est veillé à ce que toutes les conditions soient réunies pour garantir le niveau de confort, de sécurité et de suivi scolaire et éducatif, et de permettre aux élèves actuellement hébergés au sein de l'internat de Seraing de garder les mêmes habitudes telles que, par exemple, la prise en charge le dimanche soir au départ de l'AR de Seraing ou encore l'organisation d'activités extrascolaires, en ce compris une prise en considération individuelle de la situation des internes si nécessaire.

De même, une attention particulière sera accordée à la situation des membres des personnels. Les éducateurs internes bénéficieront du maintien de leur situation administrative et statutaire pour une durée de deux ans, avec une priorité accordée en cas de demande de changement d'affectation.

Par ailleurs, le personnel ouvrier de l'Athénée qui serait amené à travailler à l'internat de Huy serait désigné sur base volontaire.